

## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUIN 2017

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs Michel LEBouc, Sandrine MARTINS, Christian RUDELLE, Catherine GUERBOIS, Denis ANDREOLETY, Françoise GONICHON, Didier CHAUVIN, Jean-Noël GAILLEMARD, Zaïa ZEGHOUDI, Michèle BERREZAI, Christophe ROCHER, Pierrette ROBIN, Daniel PERRIER, Robert HUOT, Jacques AZANZA , Jean-Philippe BLOT, Danielle DESCHAMPS, Pascale GRIHAULT, Maurice DEBAUCHE, Myriam REBOURG, Nathalie DEVAUX DAGONNEAU, Sylvie TRIBOUT, Stéphane BUISINE, Nathalie VOISIN, Nicolas LAROCHE, Michel ATENCIA, Rachid BERROUACHEDI.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**ABSENTS EXCUSES** : Monsieur Bruno GUYOT (pouvoir à M. Jacques AZANZA) et Madame Hélène BISSON.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

### I - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016

Les membres du Conseil sont informés que le Compte Administratif 2016 de la Commune est en concordance avec le Compte de Gestion tenu par le Receveur Municipal, fait apparaître, en écritures de l'exercice, les résultats bruts suivants :

#### **Section d'Investissement**

Total des recettes de l'exercice :	1 264 740,02 €
Total des dépenses de l'exercice :	<u>1 336 183,34 €</u>
soit un <b>déficit brut</b> de l'exercice de :	- 71 443,32 €

#### **Section de Fonctionnement**

Total des recettes de l'exercice :	5 994 280,69 €
Total des dépenses de l'exercice :	<u>5 584 263,30 €</u>
soit un <b>excédent brut</b> de l'exercice de :	410 017,39 €

Compte tenu de la reprise des résultats 2015 reportés (2 070 467,09 € en Investissement et 288 576,49 € en Fonctionnement), la balance générale présente un excédent global brut de 2 697 617,65 €.

Par rapport aux prévisions budgétaires, les réalisations en dépenses de l'exercice 2016 se situent à 35,45% % pour l'investissement dont 79 % de RAR et à 90,79 % pour le fonctionnement.

En application de la M 14, il convient de définir le besoin de financement de la Section d'Investissement en tenant compte des « Restes à Réaliser » constatés au 31 décembre 2016.

**Besoin de financement de la Section d'Investissement :**

- Déficit de l'exercice	- 71 443,32 €
- Excédent d'Investissement reporté (constaté au C.A. 2015)	+ 2 070 467,09 €
Excédent brut d'investissement :	<hr/> 1 999 023,77 €
- Restes à Réaliser 2016	
- Dépenses	226 019,70 €
<b>Disponible</b>	<hr/> <b>1 773 004,07 €</b>

**Il n'y a donc pas de besoin de financement.**

**Résultat cumulé de la Section de Fonctionnement :**

- Excédent de l'exercice	410 017,39 €
- Excédent de fonctionnement reporté (constaté au C.A. 2014)	+ 288 576,49 €
<b>Excédent de la Section de Fonctionnement</b>	<hr/> <b>698 593,88 €</b>

Le résultat cumulé de la Section de Fonctionnement constitue le résultat à affecter.

L'affectation du résultat de fonctionnement fera l'objet d'une délibération spécifique.

La Commission Politique Financière réunie en séance le 19 juin 2017 a émis un avis favorable.

Sous la Présidence de Madame Sandrine MARTINS, hors la présence de Monsieur le Maire, il est proposé l'adoption du Compte Administratif 2016.

**Le Conseil, à la l'unanimité, approuve le compte administratif en concordance avec le compte de gestion 2016.**

## II - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

Il est proposé aux membres du Conseil de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.

Constatant que le Compte Administratif devrait présenter :

- un excédent de fonctionnement de :	698 593,88 €
y compris l'excédent 2015 reporté de :	288 576,49 €
- un excédent cumulé d'investissement de :	1 999 023,77 €
y compris l'excédent 2015 de :	2 070 467,09 €

POUR MEMOIRE	Euros
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	.....
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur) ex. 2015	288 576,49 €
Virement à la section d'investissement	.....
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT</b>	410 017,39 €
<b>DEFICIT</b>	.....
<b><u>A) EXCEDENT AU 31/12/2016</u></b>	698 593,88 €
<b>Affectation obligatoire</b>	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	.....
Déficit résiduel à reporter	.....
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	
<b>Solde disponible</b>	698 593,88 €
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	698 593,88 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur	
pour.....	
<b><u>B) DEFICIT AU 31/12/....</u></b>	.....
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	.....
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	.....
Déficit résiduel à reporter - budget primitif 19...	.....
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	.....

<b>C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté</b>	
<b>Le cumul du résultat d'investissement à la clôture est de</b>	1 999 023,77 €
Ce résultat est repris :	
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (ligne 001)	1 999 023,77 €

La Commission Politique Financière réunie en séance le 19 juin 2017 a émis un avis favorable.

**Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016.**

### III – PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

Il est rappelé aux membres du Conseil que le budget primitif est rectifié afin de prendre en compte les résultats de l'exercice 2016 et de compléter les crédits inscrits au budget.

La synthèse du budget se décompose ainsi :

INVESTISSEMENT 2017			
DEPENSES			
Articles à modifier	Libellé	+	-
020	<b>Dépenses imprévues</b>		
01 P1	Dépenses imprévues	34 000,00	
2031	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS</b>		
01 P1	Etude secteur BUT	41 500,00	
	AMO étude sur effectifs scolaires	12 000,00	
	Diagnostic sur consommation électrique bâtiments	1 750,00	
	AMO salle Polyvalente	25 000,00	
	Diagnostic sur consommation eau	3 000,00	
321 P32	Etudes bibliothèque / médiathèque	100 000,00	
2051	<b>Droits</b>		
020 P2	Plateforme espace famille	30 000,00	
2111	<b>Terrain</b>		
01 P1	Achats fonciers	1 280 000,00	
2128	<b>AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS</b>		
823 P12	Jeux extérieur square	20 000,00	
21311	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS</b>		
020 P2	Mairie - portes acoustiques et sols	14 500,00	
21312	<b>BATIMENTS SCOLAIRES</b>		
211 P14	Vidéophone école Cytises maternelle	4 440,00	
211 P15	Vidéophone école Les Maronniers maternelle	2 200,00	
211 P16	Vidéophone école Les Tilleuls maternelle	4 200,00	
212 P14	Vidéophone école Cytises primaire	4 440,00	
212 P15	Vidéophone école Les Maronniers primaire	2 200,00	
212 P16	Vidéophone école Les Tilleuls primaire	4 200,00	
21318	<b>AUTRES BATIMENTS PUBLICS</b>		
251 P18	Mise en conformité séparateur à graisse	6 400,00	
2152	<b>INSTALLATIONS DE VOIRIE</b>		
822 P11	Panneaux pour chemin de Boinville	2 100,00	
	Miroirs avenue de l'Europe et rue des Ormes	2 000,00	
	Traçage de places de parking rue des Erables	1 000,00	
	Bornes rétractables extérieur mairie	7 000,00	
2158	<b>AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES DE VOIRIE</b>		
020 P9	Armoire de stockage bouteilles de gaz	200,00	
2183	<b>MATERIELS INFORMATIQUE</b>		
020 P2	Mairie - enveloppe informatique	1 000,00	
211 P14	Installation nouvelle classe VPI	4 910,00	
212 P15	Remplacement VIP + 4 installations	11 319,00	
212 P16	Remplacement VIP + 1 installation	4 498,00	
2184	<b>MOBILIERS</b>		
321 P5	3 vitrines d'exposition bibliothèque	1 700,00	
2188	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS</b>		
020 P2	Signalétique et téléphonie Mairie	2 900,00	
211 P14	Cylindres électroniques	6 500,00	
211 P15	Cylindres électroniques	7 000,00	
211 P16	Cylindres électroniques	6 300,00	
212 P14	Cylindres électroniques	8 000,00	
212 P15	Cylindres électroniques	14 000,00	
212 P16	Cylindres électroniques	11 700,00	
251 P15	Cylindres électroniques	5 000,00	
412 P19	350 chaises pour manifestations	18 000,00	
2313	<b>CONSTRUCTIONS</b>		
020 P1	Réserves sur programme d'investissement à venir	3 344 219,83	
026 P27	Cavurnes et enveloppe pour relevé des tombes	40 000,00	
30 P29	Complément pour accessibilité ERP	10 000,00	
30 P3	Ancienne Mairie - accessibilité ERP	10 000,00	
30 P6	Rénovation tour et bureaux Colombier	30 700,00	
412 P20	Accessibilité ERP vestiaires Erables	10 720,00	
421 P8	Réhabilitation Cabane aux loisirs	16 000,00	
422 P8	Accessibilité ERP local préados	16 000,00	
2315	<b>INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES</b>		
822 P11	Sécurisation sur RD 928 Lycée Sully	11 000,00	
<b>TOTAUX</b>		<b>5 193 594,83</b>	<b>0,00</b>
<b>A FINANCER</b>		<b>5 193 594,83</b>	
RECETTES			
Articles à modifier	Libellé	+	-
001	01 P1 Affectation du résultat 2016	1 999 023,77	
021.	<b>OPERATIONS NON AFFECTEES</b>		
01 P1	Virement de la section de fonctionnement	431 405,88	
024	<b>PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS</b>		
01 P1	Produits cessions terrains	2 836 500,00	
16	1641 Emprunt d'équilibre au BP		73 334,82
<b>A AFFECTER</b>		<b>5 266 929,65</b>	<b>73 334,82</b>
<b>A AFFECTER</b>		<b>5 193 594,83</b>	

Fonctionnement 2017

DEPENSES				
Article	Fonct/C.Cout	Libellé	+	-
023	01 F	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	431 405,88	
6042		<b>ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE</b>		
	321 CB	Manifestation : sculptrice sur ballons	300,00	
60623		<b>ALIMENTATION</b>		
	321 CB	Prise en charge repas prestataire sur cirqueexpo	96,00	
60628		<b>AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	30 260,00	
60632		<b>FOURNITURES DE PETITS EQUIPEMENTS</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	360,00	
6068		<b>AUTRES MATIERES ET FOURNITURES</b>		
	211 EEC	Réajustement des comptes du BP	1 000,00	
611		<b>CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>		
	251 EER	Réajustement des comptes du BP	35 400,00	
6132		<b>LOCATION IMMOBILIERE</b>		
	321 CB	Prise en charge chambre hôtel prestataire cirquespo	261,00	
6135		<b>LOCATION MOBILIERE</b>		
	DIVERS	Traitement essaim de puêpes + divers	6 166,00	
61521		<b>ENTRETIENS ET REPARATIONS SUR TERRAINS</b>		
	823 JIG	Réajustement des comptes du BP	7 000,00	
615221		<b>ENTRETIEN BATIMENTS</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	15 430,00	
615228		<b>ENTRETIEN BATIMENTS</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	1 400,00	
61551		<b>ENTRETIEN ET REPARATIONS VEHICULES</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	3 200,00	
6156		<b>CONTRATS DE MAINTENANCE</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	3 196,00	
617		<b>ETUDES</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	8 840,00	
6184		<b>FORMATION PROFESSIONNELLES</b>		
	020 AP	Formations aux logiciels métiers finances, marchés et DRH	9 400,00	
6227		<b>FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX</b>		
	020 AG	Réajustement des comptes du BP	10 000,00	
6232		<b>FETES ET CEREMONIES</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	30 800,00	
6262		<b>FRAIS DE TELECOMMUNICATION</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	400,00	
6288		<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	25 200,00	
64131		<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	47 000,00	
64138		<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
	DIVERS	Réajustement des comptes du BP	18 000,00	
658		<b>Charges diverses de gestion courantes</b>		
	64 ERM	Réajustement des comptes du BP suite à notification	3 450,00	
6714		<b>BOURSES ET PRIX</b>		
	40 SA	Réajustement des comptes du BP suite à notification	3 000,00	
739223		<b>Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales</b>		
	01 F	Réajustement des comptes du BP suite à notification	1 528,00	
022		<b>DEPENSES IMPREVUES</b>		
	01 F	Réajustement des comptes du BP suite à notification	30 000,00	
<b>TOTAUX</b>			<b>723 092,88</b>	<b>0,00</b>
<b>A FINANCER</b>			<b>723 092,88</b>	

RECETTES				
Article	Fonct/C.Cout	Libellé	+	-
002		<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>		
	001 F	Résultat 2016	698 593,88	
74718		<b>PARTICIPATIONS DE L'ETAT</b>		
	022 AG	Participation Etat pour élection présidentielle	1 183,00	
	20 EEA	Fonds de soutien aux activités périscolaire	23 316,00	
<b>TOTAUX</b>			<b>723 092,88</b>	<b>0,00</b>
<b>A AFFECTER</b>			<b>723 092,88</b>	

Les membres de la Commission Politique Financière Affaires Economiques réunis en séance le 19 juin 2017 ont émis un avis favorable.

**Le Conseil, à la majorité (3 abstentions : VOISIN, ATENCIA, LAROCHE), adopte le Budget Supplémentaire 2016.**

#### IV - TARIFICATION TAP

Afin de se mettre en conformité avec les préconisations du Débat d'Orientations Budgétaires voté le 13 mars 2017, la commune a procédé à l'élaboration d'une tarification des activités périscolaires (T.A.P.). La date de mise en œuvre a été annoncée auprès des parents lors de différents Conseils d'Ecoles à partir de la rentrée scolaire 2017.

Considérant que la durée des T.A.P. est constitué de 2 heures le mercredi matin de 8h à 10h, que les encadrants sont des agents de la ville, il est proposé de se référer à la tarification du forfait de 3 heures du périscolaire du soir, pondéré de la manière suivante :

Option de départ : tarification au quotient familial

Barème : Forfait périscolaire du soir X 2

3

Soit en fonction de la tranche de revenus, un tarif compris entre 1,09 € (revenus plancher) et entre 1,79 € (revenus plafond).

#### Tarification au quotient familial

Barème : Forfait périscolaire du soir X 2

3

Soit en fonction de la tranche de revenus, un tarif compris entre 1,09 € (revenus plancher) et entre 1,79 € (revenus plafond).

Quotient	Quotient familial	Montant en €
A	de 0 à 354 €	1,09
B	supérieur à 354 € et inférieur ou égal à 425 €	1,15
C	supérieur à 425 € et inférieur ou égal à 496 €	1,23
D	supérieur à 496 € et inférieur ou égal à 602 €	1,33
E	supérieur à 602 € et inférieur ou égal à 709 €	1,43
F	supérieur à 709 € et inférieur ou égal à 832 €	1,53
G	supérieur à 832 € et inférieur ou égal à 974 €	1,62
H	supérieur à 974 € et inférieur ou égal à 1 151 €	1,69
I	supérieur à 1 151 €	1,79
Extra muros		3,25

La mise en place d'une tarification des T.A.P. est subordonnée au maintien sur la commune de la semaine scolaire de 4 jours et demi. Après parution du décret portant assouplissement de la réforme de 2013 des rythmes scolaires, et s'il était décidé après concertation de l'ensemble des acteurs locaux du retour à la semaine scolaire de 4 jours, les termes de la présente délibération seraient alors non exécutoires.

**Le Conseil, à la majorité (4 abstentions : VOISIN, BERROUACHEDI, ATENCIA, LAROCHE), décide d'adopter la tarification des temps d'activités périscolaires (TAP) conformément au tableau annexé à la présente délibération.**

## **V - SUBVENTION COMMUNALE AUX CIRCUITS LOCAUX DE TRANSPORTS SCOLAIRES**

Le Syndicat de Transports d'Elèves de Dammartin en Serve/Mantes-la-Jolie qui était pour le compte du S.T.I.F. l'organisateur des dessertes scolaires des communes du plateau et de Magnanville ne sera plus missionné par cette délégation à partir de la rentrée 2017-2018.

Par conséquent, le S.T.I.F. prend le relai de l'organisation des circuits spéciaux scolaires et des modalités d'inscription pour lesquels les familles anciennes bénéficiaires en ont été informées par courrier. Celles-ci doivent, après inscription sur le site du S.T.I.F. <https://scol-r-css.stif.info/> obtenir une carte Scol'R contre paiement de 102,30 € pour le circuit « Arrêt chemin de Dreux » pour desservir les écoles « Les Tilleuls » puis « Les Cytises ».

Considérant que jusqu'à présent le coût du transport était supporté par la commune, que les nouvelles modalités du bénéfice du transport concerne potentiellement toutes les familles dès lors qu'elles s'inscrivent sur le site du S.T.I.F. - qui encaisse le règlement - et qu'elles se déplacent jusqu'à l'arrêt « chemin de Dreux », il est proposé de revoir la gratuité du transport par une participation aux familles de 50 €/enfant.

**Le Conseil, à l'unanimité, décide de revoir la gratuité du transport par une participation des familles de 50.00€/enfant pour le circuit « Arrêt chemin de Dreux » pour desservir les écoles « Les Tilleuls » puis « Les Cytises »**



## VII - DEMISSION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Madame Pierrette ROBIN, 4<sup>ème</sup> Adjointe dans l'ordre du tableau depuis le 1<sup>er</sup> février 2016 (date de la dernière modification), a présenté, pour des raisons professionnelles, sa démission desdites fonctions à Monsieur le Maire en date du 10 avril dernier.

Conformément à la réglementation en vigueur, cette démission a été transmise à Monsieur le Sous-Préfet et un accusé de réception a été transmis à l'intéressée.

Madame Pierrette ROBIN continuera à siéger au sein du Conseil Municipal en qualité de Conseillère Municipale dans le groupe « Magnanville avec vous, un état d'esprit pour demain ».

Il est proposé aux membres du conseil de conserver le poste d'adjoint au maire devenant vacant et de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint au même rang que celui détenu par l'adjoint démissionnaire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur Michel LÉBOUC a été désigné en qualité de Président.

Monsieur Nicolas LAROCHE a été désigné en qualité de secrétaire.

Madame Nathalie DEVAUX DAGONNEAU et Monsieur Stéphane BUISINE ont été désignés assesseurs.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, s'est rapproché de la table de vote qu'il a lui-même déposé dans l'urne après que le Président a constaté qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

### **Le dépouillement a donné les résultats suivants :**

- **Nombre de votants : 28 (27+1 pouvoir)**
- **Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28**
- **Nombre de voix pour : 25**
- **Nombre de voix contre : 0**
- **Nombre de bulletins blancs : 3**
- **Nombre de suffrages exprimés : 25**

**Le Conseil, avec 25 voix pour décide de maintenir le poste d'adjoint devenu vacant.**

Il lui est ensuite demandé de procéder à l'élection d'un Maire Adjoint au même rang que celui détenu par l'élu démissionnaire.

**Est candidate à ce poste Madame Michèle BERREZAI, groupe majoritaire.  
Le groupe minoritaire n'a pas émis de proposition de candidat.**

**Le dépouillement a donné les résultats suivants :**

- **Nombre de votants : 28 (27+1 pouvoir)**
- **Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28**
- **Nombre de voix pour : 24**
- **Nombre de voix contre : 0**
- **Nombre de bulletins blancs : 4**
- **Nombre de suffrages exprimés : 24**

**Madame Michèle BERREZAI a obtenu 24 voix (vingt-quatre).**

**Madame Michèle BERREZAI a été proclamée Adjointe et a été immédiatement installée.**

### **VIII - MAINTIEN OU NON D'UN ADJOINT AU MAIRE DANS SES FONCTIONS**

Monsieur le Maire, conformément à la réglementation en vigueur a, par arrêté municipal en date du 23 juin 2017, retiré toutes délégations de fonction à Monsieur Didier CHAUVIN, 7<sup>ème</sup> Adjoint dans l'ordre du tableau depuis le 1<sup>er</sup> février 2016.

Sur la base de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé aux membres du Conseil de bien vouloir se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur Didier CHAUVIN dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur Michel LEBOUIC a été désigné en qualité de Président.

Monsieur Nicolas LAROCHE a été désigné en qualité de secrétaire.

Madame Nathalie DEVAUX DAGONNEAU et Monsieur Stéphane BUISINE ont été désignés assesseurs.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, s'est rapproché de la table de vote qu'il a lui-même déposé dans l'urne après que le Président a constaté qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

**Le dépouillement a donné les résultats suivants :**

- **Nombre de votants : 28 (27+1 pouvoir)**
- **Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28**
- **Nombre de voix pour : 2**
- **Nombre de voix contre : 19**
- **Nombre de bulletins blancs : 7**
- **Nombre de suffrages exprimés : 21**

**Le Conseil, avec 19 voix contre et 2 voix pour décide de ne pas maintenir Monsieur Didier CHAUVIN dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.**

### **IX - MAINTIEN D'UN POSTE D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE ET ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE**

Monsieur Michel LEBouc propose aux membres du Conseil, sous réserve de la décision du Conseil municipal de ne pas maintenir Monsieur Didier CHAUVIN dans ses fonctions d'Adjoint, de conserver le poste d'Adjoint devenu vacant et de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint au même rang que celui détenu par l'Adjoint non maintenu dans ses fonctions.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur Michel LEBouc a été désigné en qualité de Président.

Monsieur Nicolas LAROCHE a été désigné en qualité de secrétaire.

Madame Nathalie DEVAUX DAGONNEAU et Monsieur Stéphane BUISINE ont été désignés assesseurs.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, s'est rapproché de la table de vote qu'il a lui-même déposé dans l'urne après que le Président a constaté qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

**Le dépouillement a donné les résultats suivants :**

- **Nombre de votants : 28 (27+1 pouvoir)**
- **Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28**
- **Nombre de voix pour : 23**
- **Nombre de voix contre : 0**
- **Nombre de bulletins blancs : 5**
- **Nombre de suffrages exprimés : 23**

**Le Conseil, avec 23 voix pour :**

- **Décide de maintenir le poste d'adjoint devenu vacant.**

Il lui est ensuite demandé de procéder à l'élection d'un Maire Adjoint au même rang que celui détenu par l'élu non maintenu dans ses fonctions.

**Est candidat à ce poste Monsieur Jean-Philippe BLOT, groupe majoritaire.**

**Est candidat à ce poste Monsieur Michel ATENCIA, groupe minoritaire.**

**Le dépouillement a donné les résultats suivants :**

- **Nombre de votants : 28 (27+1 pouvoir)**
- **Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28**
- **Nombre de voix pour Monsieur Jean-Philippe BLOT : 18**
- **Nombre de voix pour Monsieur Michel ATENCIA : 5**

- **Nombre de bulletins blancs : 5**
- **Nombre de suffrages exprimés : 23**

**Monsieur Jean-Philippe BLOT a obtenu 18 voix (dix-huit).**

**Monsieur Jean-Philippe BLOT a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.**